On n'est jamais loin

avec nos

services cliniques

pour les patients

orphelins

Rencontrez votre pharmacien afin d'obtenir une prescription* pour :

- L'hypertension
- La douleur
- Le diabète
- La MPOC
- La migraine
- La dépression

Pour connaître tous nos services cliniques, consultez l'équipe du laboratoire.

*Des conditions s'appliquent.



Les pharmaciens-propriétaires affiliés à Proxim sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.